eu. nos paroles. nodèle bien n jugement

était basée

a.—Aujourlelqu'un des lulgaires, en e, intercédez

s dans cette ns que Dieu e patrie, mais Ah! quelle

té devrait être c'est précisére toujours de ur nous a accordé le don de la foi. Ce don infiniment précieux a été répandu dans nos âmes, au moment où neus avons été régénérés à la vie chrétienne, et c'est lui qui nous fait voir un Dien qui nous aime, un Dieu qui nous commande de lui obéir par amour, un Dieu qui récompense par des biens éternels, qui punit par des châtiments également éternels, un Dieu enfin qui est la grandeur et la puissance même, qui a toujours été avant même le commencement des siècles, et qui existera à jamais lorsque les siècles auront achevé leur cours pour nous.

II. Ainsi nous n'avons pas été abandonnés sur cette terre d'exil sans appui, sans protection, sans guide, sans une idée de la nature de nos sublimes destinées et de la divinité qui les régit. Non, Dieu a parlé, et voilà un autre objet de notre foi : la révélation des vérités éternelles.

Il ne suffit pas de croire fermement en Dieu, il faut croire que ce Dieu a parlé, et croire à tout ce qui nous a révélé dans sa bonté. Que ces vérités soient au-dessus de